

dans un long rapport, a pris la défense des idées nouvelles.

Le pape Léon XIII, obligé de voir de plus haut et de plus loin, aurait été très impressionné par ce rapport, dit l'*Italie*, et il aurait reçu l'originale proposition suivante :

"Le chef du gouvernement du canton de Fribourg, en Suisse, M. Python, qui est très lié avec les catholiques sociaux de France—lesquels ont pris sous leur patronage les idées de Mme Marie-du-Sacré-Cœur, vient, sur ces entrefaites, de faire au Vatican des offres qui ont comblé de satisfaction Léon XIII.

"Le gouvernement fribourgeois offre au pape de lui fournir les moyens matériels de réaliser ce projet d'école normale congréganiste pour les jeunes filles. Le gouvernement fribourgeois a mis à la disposition de Léon XIII un local, des maîtresses d'école et une subvention annuelle. La nouvelle école normale serait installée à Fribourg, où existe déjà une Université catholique et elle recevrait des jeunes filles de tous les pays. Un professeur de l'Université de Fribourg se trouvait ces derniers jours à Rome pour organiser, d'entente avec le Vatican, l'établissement et le fonctionnement du nouvel institut."

Si l'école normale congréganiste s'installe à Fribourg, voilà les évêques français rassurés. Il ne leur restera qu'à empêcher l'entrée des institutrices dans les couvents de France. Ils n'y manqueront pas. Et nous serions, après tout, mal venus à nous en plaindre, car nos établissements d'instruction libérale verront venir à eux une clientèle de plus en plus nombreuse et mondaine.

## Un Lutrin Canadien

### UN MOT AU LECTEUR

La publication de cette œuvre humoristique est dûe à l'indiscrétion d'un ami.

L'auteur de ces vers a toujours refusé de les livrer à la publicité, ne voulant pas que l'on donnât ainsi trop d'importance à ce qu'il considérait comme un simple bavardage destiné à ne pas sortir du cercle de l'intimité. C'est qu'il n'aurait jamais permis qu'on interprétât à faux les proportions que prennent, dans ses chants,

certains menus faits auxquels il aurait regretté de voir donner le caractère d'insinuations injurieuses. L'on comprendra encore mieux le refus de l'auteur à la publicité en voyant son œuvre parsemée d'allusions d'une nature absolument locale, que l'on croirait même personnelle, si l'auteur n'était animé des intentions les plus amicales pour ses personnages.

Ceci posé, et admis, nous l'espérons, venons au fait:

Le premier janvier, (1898), c'est-à-dire le jour de l'an, une esclandre se produisait en pleine église à St-Jérôme.

Le vieux chantre, Louis Labelle, et l'organiste, ayant été inopinément révoqués d'office par le curé, le premier s'opiniâtra à chanter au solo de la grand'messe.

Ou s'imagine l'éclat. Le curé se rendit jusqu'au jubé de l'orgue pour en défendre l'accès au chantre évincé. Celui-ci n'en fut que plus ardent à la lutte. Le Curé s'adressa même aux marguilliers pour en obtenir du renfort. Finalement la situation fut sauvée par le célébrant qui convertit la grand'messe en basso messe.

Le Curé fut tellement affecté de cette scène qu'elle lui arracha, dit-on, des larmes.

C'est là, ou nous nous trompons fort, un sujet épique pour un barde boute-en-train. Les menus faits collatéraux s'expliquent d'eux-mêmes, ou gagnent peu d'intérêt à être plus développés.

Il en est un pourtant assez saillant pour attirer l'attention. L'auteur y revient avec tant d'insistance qu'on y découvre la pensée inspiratrice de l'œuvre : c'est l'hommage constant qu'il porte au souvenir du Curé Labelle. On ne tardera pas à comprendre que l'auteur, ne voyant pas se réaliser son rêve d'un monument à l'Apôtre regretté des colons, a saisi au vol une occasion, même d'allure légère, d'exercer une petite vengeance contre l'apathie des anciens paroissiens du Curé Labelle.

Il nous reste à demander pardon d'avance à l'auteur pour les avanies que cette publication pourra lui attirer de la part de personnes qui ne comprendront pas l'idée et l'esprit de son œuvre.

UN AMI INDISCRET,